

Direction générale des ressources humaines
Sous-direction de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale,

- Vu le Code général de la fonction publique, notamment les articles L325-1 à L325-51,
- Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du concours externe de recrutement de professeurs certifiés stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat du second degré (CAPES),
- Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du concours externe d'accès à une liste d'aptitude aux fonctions de maître dans les établissements d'enseignement privés sous contrat du second degré (CAFEP-CAPES),
- Vu l'arrêté du 10 décembre 2025 nommant les présidents des jurys des concours externes du CAPES et des CAFEP-CAPES ouverts au titre de la session 2026,
- Vu l'arrêté du 11 février 2026 nommant le jury du concours externe du CAPES et du CAFEP-CAPES, section éducation musicale et chant choral, pour la session 2026,
- Vu la proposition de la présidente du jury,

ARRETE

Article 1 : Sont nommé(e)s pour les épreuves orales d'admission du concours susvisé :

Examinatrices spécialisées

Mme Mélanie BALNY
Personnel de direction

Académie d'AMIENS

Mme Nicole DARQUIER
Personnel de direction

Académie de CRETEIL

Mme Athéna DAVID
Personnel de direction

Académie de CRETEIL

Mme Karine GAU
Personnel de direction

Académie de NORMANDIE

Mme Laëtitia JACHIMIAK
Attaché principal d'administration

Académie de NORMANDIE

Mme Gina PASPIRE
Personnel de direction

Académie de CRETEIL

Examineurs spécialisés

M. Jacky BOROWCZAK
Personnel de direction

Académie de NORMANDIE

M. Olivier CORNILLE
Personnel de direction

Académie de LILLE

M. Jean-Michel DELAUNE
Personnel de direction

Académie de NORMANDIE

M. Olivier DESMONS
Personnel de direction

Académie de LILLE

M. Jean-Marc JEGOU
Personnel de direction

Académie de NORMANDIE

M. Antony LEVEQUE
Personnel de direction

Académie de NORMANDIE

M. Jacques-Manuel MOUNIER
Attaché principal d'administration

M. Guillaume SALINIER
Personnel de direction

Académie de NORMANDIE

Académie de PARIS

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 13 février 2026

Pour le ministre de l'éducation nationale,
et par délégation,
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Nadine COLLINEAU

